Fiche de procédure

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	2022/0269(COD)	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
Interdiction sur le marché de l'Union des produits issus du travail forcé Sujet 1.10 Droits fondamentaux dans l'Union, Charte 3.45.01 Droit des sociétés 4.10.03 Protection de l'enfance, droits des enfants 4.15.12 Protection et droits des travailleurs, droit du travail 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce Priorités législatives Déclaration commune 2023-24		

Informations techniques

Référence de procédure	2022/0269(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 207; Règlement du Parlement EP 58; Règlement du Parlement EP 57; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
Etape de la procédure	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
Dossier de la commission parlementaire	CJ33/9/11493